

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-cinq le 28 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain

SIVEC Jean
DEBAILLEUL Delphine
REUTER Olivier

VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe
BRUN Jérôme
OGER Isabelle
THILL Céline

donne pouvoir à M. GAILLOT Philippe
donne pouvoir à Mme DEBAILLEUL Delphine

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 907 Attribution de parcelle communale – modification de la délibération 147/2013

Considérant la délibération du Conseil municipal du 13/09/2013 N° 147/2013, il a été constaté une erreur matérielle qui attribuait en location à M. Olivier LEICK demeurant 44 place de la Mairie une « *parcelle n° 85 section 23* » ; il s'avère que ladite parcelle est cadastrée parcelle 0085 section **33**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

- **APPROUVE** : la régularisation de l'erreur matérielle de la délibération du 13/09/2013 N° 147/2013 ;
- **DECLARE** l'attribution en location à compter du 13 septembre 2013 de la parcelle communale n° **0085 section 33** d'une contenance de 1.390 m² à M. Olivier LEICK demeurant 44 place de la Mairie à Beyren-Lès-Sierck (Moselle).

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 17 mars 2025
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le
compte rendu de cette
délibération a été publié sur le
site internet de la mairie le 17
mars 2025
Le Maire,

